



DOSSIER DE PRESSE

Baromètre des aidants 2017

Fondation APRIL – Institut BVA
Septembre 2017

LES AIDANTS

**Une thématique de plus en plus connue
dans la société française, de fortes attentes
vis-à-vis des Pouvoirs Publics**

Pour la troisième année consécutive, la Fondation APRIL publie les résultats de son Baromètre des aidants, réalisé en partenariat avec l'Institut BVA.

Cette enquête vise à anticiper les changements au sein de cette communauté pour mieux appréhender leurs attentes, illustrer la diversité des situations et confronter la perception des non-aidants au vécu des aidants.



Au-delà des thématiques habituellement investiguées, la Fondation APRIL a souhaité cette année aller encore plus loin. Interrogés sur les mesures qu'ils estiment être les plus efficaces, les Français évoquent de nombreuses pistes pour

venir en aide aux aidants et donnent un premier éclairage sur leur perception de la proximité des territoires et des liens, thématique centrale de la Journée Nationale des Aidants du 6 octobre.

Lors de la réalisation du sondage, quelques semaines après l'élection présidentielle, les Français expriment par ailleurs de fortes attentes à l'égard des Pouvoirs Publics pour financer des solutions concrètes au profit des aidants mais également proposer une plus grande reconnaissance sociale de leur rôle.

En effet, même si une proportion croissante de Français a entendu parler des aidants, ceux-ci déclarent cette année se sentir plus isolés et restent confrontés à de multiples difficultés avec un impact réel sur leur santé.

Sommaire

La thématique « des aidants », un sujet de plus en plus ancré dans la société française	P.3
Et pourtant, les aidants se sentent seuls et doivent faire face à des difficultés	P.4
Comment aider les aidants ?	P.6
Les solutions développées par la Fondation APRIL pour venir en aide aux aidants	P.7
FOCUS Journée Nationale des aidants 2017 - Proximité des territoires et des liens.....	P.8
Infographie chiffres clés du Baromètre des aidants 2017	P.9
A propos du Baromètre des aidants 2017	P.10
La Fondation APRIL et les aidants	P.10
La Fondation APRIL : comprendre et agir pour sa santé	P.10

La thématique « des aidants », un sujet de plus en plus ancré dans la société française :

- **Notoriété du terme « aidants »**

Premier grand enseignement de ce baromètre : **la connaissance du mot « aidant » progresse** et c'est une bonne nouvelle.

Ainsi, à la question « *Avez-vous déjà entendu parler du thème des aidants* », c'est désormais **plus d'un tiers des Français (35%, soit 3 points de plus par rapport à 2016) qui dit en avoir entendu parler**. Plus d'un quart des Français savent précisément ce dont il s'agit (28%, soit 7 points de plus par rapport à 2016), que ce soit chez les aidants interrogés (37%, +8 points) ou chez les non-aidants (26%, +7 points).

Sans grande surprise, **ceux qui connaissent le plus la thématique sont les seniors de 65 ans et plus (48%)**, mais également les personnes issues de catégories socioprofessionnelles supérieures (42%) et les femmes (42%).

Probablement en raison d'une vulgarisation du terme et d'un écho plus important donné à la situation des aidants, les personnes qui se considèrent comme « aidants » sont cette année plus nombreuses. Ainsi, en 2017, **plus d'un tiers soit 37% se considèrent comme tels, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2016 (31%) et de 11 points par rapport à 2015 (26%)**.

La proportion d'aidants mesurée dans le cadre du baromètre reste toutefois stable. Comme en 2016, **19% des Français soit près de 11 millions de personnes en France disent apporter régulièrement et bénévolement une aide à un (ou plusieurs) proche(s) malade(s), en situation de handicap ou de dépendance**.

L'adoption de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement en 2015, les nombreuses initiatives prises par les acteurs du monde associatif et plus récemment, les débats engagés sur ce sujet lors des élections présidentielles ont sans aucun doute participé à la reconnaissance croissante du rôle d'aidant dans la société française.

- **Portrait des aidants en 2017**

58% des aidants sont **des femmes**

75% des aidants ont **moins de 65 ans**

51% des aidants sont des **actifs**, dont 41% des salariés

84% des aidants aident **un membre de leur famille**, dont 38% l'un de leurs parents

48% des aidants apportent une aide à un proche en situation de **dépendance due au vieillissement**

72% des aidants indiquent prendre soin **d'une seule personne**

19% des aidants **vivent avec leur proche aidé**

Et pourtant, les aidants se sentent seuls et doivent faire face à des difficultés

- **Typologie des aides apportées et temps passé**

Les aidants apportent **majoritairement un soutien moral** (59% en 2017 contre 57% en 2016) à leur proche aidé, **ainsi qu'une aide pour les activités domestiques de la vie quotidienne**, comme faire les courses, le ménage, les repas.

Ces aides plus récurrentes sont toutefois en baisse de 7 points par rapport à l'an dernier (56% en 2017 contre 63% en 2016), sans doute en lien avec le développement des entreprises privées de services à la personne sur les territoires.

Bien que fréquentes, les aides n'imposent pas pour autant un temps de présence très important aux aidants. **En moyenne, 83% d'entre eux estiment passer moins de 20h par semaine à aider leur proche (+ 3 points en un an, + 8 points en deux ans)**. La réduction de ce temps de présence peut s'expliquer par un partage de ce rôle d'aidant : 61% des aidants se disent en effet épaulés par d'autres aidants bénévoles et par des services à domicile payants, qui viennent apporter un complément d'aide.

Néanmoins cette situation tend à devenir moins fréquente cette année. **Ils sont en effet 39% en 2017 contre 32% en 2016 à s'occuper seuls de la personne aidée, soit 7 points d'augmentation.**

Pour près d'un aidant sur deux, le médecin généraliste reste l'acteur qui les soutient le plus (44%, + 7 points), loin devant l'infirmière (28%) et les services à domicile (21%) mais il n'est pas l'acteur le plus disponible ni le plus mobile, contribuant de fait au sentiment de solitude des aidants.

- **Difficultés rencontrées**

Le manque de temps et la fatigue physique restent les principales difficultés rencontrées par les aidants. Ainsi, comme l'an dernier, 39% d'entre eux (+ 4 points) déplorent le caractère chronophage de leurs tâches suite à la prise en charge bénévole et régulière de leurs proches dépendants, et plus spécifiquement les actifs (48%). 27% des aidants (+ 1 point) sont par ailleurs marqués par la fatigue.

Les non-aidants sont relativement au fait des difficultés auxquelles peuvent être confrontés les aidants puisqu'ils hiérarchisent de la même façon le manque de temps et la fatigue physique, dans une proportion toutefois plus élevée : 44% citent en premier le manque de temps et 37% évoquent la fatigue physique.

La complexité des démarches administratives est citée en troisième position pour 22% des aidants alors qu'elle n'arrive qu'en 6^{ème} place pour les non-aidants (23%). Ces derniers pointent plus volontiers **le manque de ressources financières** (32%) alors que cela ne représente un problème que pour 15% des aidants.

De même, les non-aidants (21%) s'inquiètent plus que les aidants (17%) de **la difficulté à gérer les situations d'urgence ou de crise**. Une tendance qui s'explique certainement par l'habitude des aidants à devoir faire face à ces situations.

Le manque de soutien moral est aussi plus souvent souligné par les non-aidants (28%) que par les plus concernés (16%). Cet écart de perception relève sûrement de la prise de conscience par la société de la charge qui incombe aux aidants.

A ces difficultés s'ajoute un manque de considération. Ainsi **87% des Français considèrent que les aidants ne sont pas assez valorisés, une perception plus importante que l'an dernier (+ 4 points), car la thématique est mieux connue.**

- **Incidence de la situation d'aidant sur l'aidant et sa santé**

Si dans l'ensemble, les aidants jugent que leur situation n'a pas de véritable impact négatif sur leur vie (ils y voient même certains bénéfices comme les relations entretenues avec le proche aidé pour 83% d'entre eux), certains résultats se révèlent préoccupants.

Ainsi, **les femmes aidantes apparaissent fragilisées**. Elles sont plus nombreuses à estimer que leur rôle d'aidant a des conséquences négatives sur leur vie d'une manière générale, ce rôle venant s'ajouter à leur charge familiale et à leur vie professionnelle.

A l'instar des résultats de 2016, davantage d'aidants considèrent qu'aider un proche a un **impact négatif sur la qualité de leur sommeil** (28%, + 4 points). **Les loisirs, les sorties et la vie sociale** se voient aussi impactés pour 28% des aidants (+ 4 points). Enfin 24% des aidants (+ 3 points) déplorent l'effet négatif que peut avoir cette situation sur leur **santé et leur forme physique**, et 22% sur leur moral.

En comparaison de l'an dernier, les conséquences négatives se font par ailleurs davantage sentir sur la vie professionnelle des aidants actifs (20%, + 8 points).

De leur côté, les non-aidants reconnaissent les effets négatifs que peut avoir le rôle d'aidant, citant dans l'ordre l'impact sur les loisirs, les sorties et la vie sociale (44%), la vie conjugale (38%) et la vie professionnelle (37%).

Comment aider les aidants ?

Compte tenu des nombreuses difficultés rencontrées par les aidants et à l'impact négatif qu'elles peuvent avoir sur leur santé, **plus de 8 Français sur 10 sont en attente d'actions en faveur de ces bénévoles.**

Parmi les actions qui seraient très utiles pour faciliter la vie des aidants, **59% d'entre eux plébiscitent une meilleure coordination entre tous les acteurs**, un levier d'amélioration perçu dans les mêmes mesures par les non-aidants (54%).

Une aide financière et/ou matérielle est demandée en priorité par les non-aidants (60%), suivi dans cette démarche par 57% des non-aidants.

Des EPHAD et des maisons de retraite en plus grand nombre pourraient constituer une alternative très utile pour 53% des aidants et 52% des non-aidants, avec une vigilance toutefois à avoir sur le coût que cela peut représenter. C'est sans doute pour pallier cette problématique financière que le maintien à domicile de l'aidé facilité est aussi évoqué par 52% des aidants et 51% des non-aidants.

Dans le même esprit, le développement des maisons de répit accueillant ponctuellement l'aidé ou l'aidant est cité par 44% des aidants (52% auprès des femmes aidantes).

Un soutien psychologique serait très utile pour 48% des aidants et 51% des non-aidants, tout comme une reconnaissance sociale officielle (47% pour les aidants, 49% pour les non-aidants).

Le développement des échanges entre les aidants semble également important : 41% des aidants et 43% des non-aidants pensent que la mise en place de « cafés des aidants » ou de groupes de parole serait une très bonne initiative. Le recours à des supports d'information et de communication (46% et 47%) ou encore à des formations (46% et 56%) pour apprendre par exemple à réaliser au mieux les gestes du quotidien seraient aussi des solutions très utiles pour palier l'isolement des aidants.

Le don de RTT au profit d'un collègue « aidant » commence à s'installer progressivement en entreprise : 45% des aidants y sont favorables tout comme 48% des non-aidants. Proposée par le nouveau Président de la République, Emmanuel Macron, lors de la campagne présidentielle, cette mesure semble être en bonne voie de développement.

58% des aidants, et plus globalement 60% des Français interrogés, estiment que c'est surtout l'Etat qui devrait soutenir financièrement les aidants. Viennent ensuite pour l'ensemble des personnes interrogées et de loin, l'assurance maladie (32%), les mutuelles (31%), la CNSA – Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie –, davantage citée par les personnes ayant entendu parler du thème des aidants (27% contre 22%).

Les collectivités locales et les autres membres de la famille sont respectivement évoqués par 19% et 18% des Français.

A noter que ces derniers n'attendent rien des entreprises, qui ne sont citées qu'à hauteur de 7%.

Au-delà de ce rôle financier attendu par les Français envers l'Etat, on peut donc toutefois se demander si sa valeur ajoutée ne serait pas aussi de contribuer à simplifier le système d'aide et à offrir ainsi aux aidants une meilleure coordination entre les différents acteurs, facilitant de fait leur quotidien.

Les solutions développées par la Fondation APRIL pour venir en aide aux aidants :

La Fondation APRIL soutient deux initiatives majeures ancrées sur le territoire : la Maison de Répit, imaginée par la Fondation France Répit, dont la 1^{ère} pierre sera posée le 6 octobre à l'occasion de la Journée Nationale des Aidants et une plateforme digitale dédiée aux aidants, développée par Handicap International.

Pour permettre au public de participer activement à la construction de ces deux projets, la Fondation APRIL a lancé lors de la conférence « 360° autour des aidants » du 21 mars 2017, un « OpenLab des aidants » visant à recueillir leurs avis et leurs suggestions. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Fondation APRIL d'explorer des solutions novatrices à travers notamment les nouveaux usages du digital.

- **La poursuite de l'Observatoire connecté au sein de la Fondation France Répit**

Lancé en 2016 par la Fondation APRIL, l'Observatoire connecté s'est révélé être un précieux outil pour mieux comprendre le quotidien des aidants. La Fondation APRIL s'est en effet immergée à leurs côtés pendant une année, collectant ainsi des informations qualitatives venant compléter les données quantitatives de son baromètre.

Dans l'optique de poursuivre ses investigations en faveur des aidants, **la Fondation APRIL a choisi cette année de confier la réalisation de son Observatoire connecté à la Fondation France Répit.**

Réalisée en collaboration avec le Centre Léon Bérard à Lyon et la société de conseil Alqualine, cette étude a pour objectif de toujours mieux comprendre la situation des aidants. Cinq thèmes sont ainsi successivement investigués : la reconnaissance de l'aidant, l'épuisement, les manques et les besoins, les services dédiés aux aidants et le projet Métropole aidante de Lyon.

Lancée le 6 juin dernier, cette étude prendra fin au mois de novembre. Les premiers résultats seront communiqués courant décembre.

- **Hizy, la plateforme digitale de Handicap International**

Soutenu financièrement par la Fondation APRIL, le projet de plateforme digitale développée par Handicap International réunira au même endroit des informations (articles, datas, quizz), des forums, des blogs, des astuces bricolages (concours Fab Life) et des services.

L'objectif est de répondre aux besoins des aidants sur tous les sujets : soins, nourriture et hygiène de vie, information sur les droits, épanouissement, travail, déplacements, logement, mais aussi équipement et aménagement des espaces, apprentissages de tous types, formations, loisirs et divertissements, et enfin le plus important, le développement des relations sociales.

Avec Hizy, le public occupera une place prépondérante : les visiteurs pourront commenter, participer, enrichir les éléments et échanger sur tous les sujets pour s'emparer pleinement du projet.

La plateforme digitale est dévoilée et lancée officiellement le 6 octobre, à l'occasion de la Journée Nationale des Aidants.

www.hizy.org

FOCUS Journée Nationale des aidants 2017 Proximité des territoires et des liens

Dans l'optique de la Journée Nationale des Aidants du 6 octobre 2017 dont la Fondation APRIL est partenaire et dont le thème central est dédié à « la proximité des territoires et des liens », la Fondation APRIL a souhaité interroger les Français sur ce sujet, apportant un 1er éclairage avant l'heure.



- **Une proximité géographique réelle entre aidants et aidés :**

66% des personnes aidées vivent à leur propre domicile, un chiffre en baisse de 7 points par rapport à 2016.

A l'inverse, **les aidés sont plus nombreux à vivre chez leurs aidants (19%, + 4 points)**, ce qui implique un investissement plus important de la part de ces derniers.

S'ils ne vivent pas ensemble, **83% des aidants vivent à moins de 50 km de leur proche aidé et pour 57% d'entre eux, à moins de 10 km**, permettant des visites plus fréquentes.

Le reste des personnes aidées vivent en institution (18%) ou bien ailleurs (5%). Des chiffres similaires à ceux enregistrés en 2016.

- **Les solutions jugées les plus efficaces pour améliorer la proximité aidant-aidé**

Parmi les solutions les plus efficaces pour améliorer la proximité aidants-aidés, **51% des personnes interrogées (54% auprès des jeunes aidants de moins de 35 ans plus technophiles) plébiscitent une assistance téléphonique 7j/7, 24h sur 24**. Elle permet en effet de rester en contact avec le proche aidé et d'intervenir à tout moment mais aussi, d'offrir une plus grande sérénité à l'aidant au quotidien.

Viennent ensuite les centres d'accueil et d'information des Pouvoirs Publics pour 38% des Français et les réseaux de rencontre entre aidants pour 35%.

La mise en ligne d'une plateforme web d'information et d'échanges apparaît aussi efficace pour 22% des Français, optimisant cette proximité aidant-aidé.

Au-delà des solutions techniques, l'importance du lien social ne doit pas être oubliée. Des services sont d'ailleurs développés dans ce sens pour entretenir et valoriser la relation humaine directe, une alternative incontournable pour les aidants.

- **Les nouvelles technologies au secours des aidants**

Considérées comme particulièrement efficaces par les aidants et les non-aidants pour maintenir le contact avec les proches aidés, les nouvelles technologies se développent de plus en plus.

Pour une large majorité de répondants (58%), un système d'alerte déclenché en cas de problème chez l'aidé serait particulièrement efficace pour être assuré que tout va bien. Cette perception est encore plus marquée chez les aidants habitant dans des communes rurales, potentiellement plus isolées (68% contre 56% des aidants en moyenne).

Quant à une éventuelle connexion en temps réel entre aidant et aidé, elle serait un moyen d'être rassuré pour 21% des personnes interrogées.

Dernier bénéfice proposé par les nouvelles technologies et cité par 18% des Français : un échange de services et de conseils entre aidants via un réseau social dédié. A noter qu'il s'agit d'une solution qui serait davantage appréciée des personnes apportant un soutien moral (21%).

CHIFFRES CLÉS DU BAROMÈTRE DES AIDANTS 2017

Fondation APRIL / Institut BVA

PRÈS DE 11 MILLIONS D'AIDANTS



des personnes interrogées déclarent apporter régulièrement et bénévolement une aide à un (ou plusieurs) proche(s) malade(s), en situation de handicap ou de dépendance

63%

des aidants ignorent qu'ils sont aidants

35%

des Français ont entendu parler du sujet



PORTRAIT-TYPE DE L'AIDANT EN 2017



51% d'entre eux travaillent



75% ont moins de 65 ans



58% sont des femmes



39%

sont seuls à aider

PRINCIPALE DIFFICULTÉ



82%

Manque de reconnaissance sociale



Pour **58%** des aidants, c'est l'État qui doit les soutenir financièrement

TOP 5 DES BESOINS EXPRIMÉS

1

Coordination entre tous les acteurs

59%

2

Aide financière et matérielle

57%

3

Plus d'EPHAD et de maisons de retraite

53%

4

Maintien à domicile facilité

52%

5

Soutien psychologique

48%

PROXIMITÉ AIDANTS AIDÉS



66%

des aidés vivent à leur domicile

19% vivent chez l'aidant



83%

vivent à moins de 50km

57% à moins de 10 km

A propos du Baromètre des aidants 2017

Cette enquête a été réalisée les 12-13 mai et 19-20 mai 2017 par téléphone auprès d'un échantillon de 2007 personnes dont 384 aidants et 1623 non-aidants, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

Cet échantillon a été constitué d'après la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, région de résidence et catégorie d'agglomération.

L'étude complète est disponible auprès du service de presse et sur le site :

www.fondation-april.org

La Fondation APRIL et les aidants

« Parce que les 11 millions d'aidants familiaux dénombrés aujourd'hui en France seront 17 millions en 2020, parce que nous sommes ou serons tous concernés aujourd'hui ou demain, et que c'est un sujet de société majeur, la Fondation APRIL s'est attachée à porter un regard différent pour comprendre la situation des aidants et contribuer à y apporter des solutions »

- Fabienne Ernout, Déléguée Générale de la Fondation APRIL

Forte de ses convictions et engagements, la Fondation APRIL a créé plusieurs dispositifs lui permettant de mieux appréhender la question des aidants qui est encore sous-estimée en France malgré les récentes avancées au niveau légal. Ainsi, la Fondation APRIL a lancé en 2016 un Observatoire connecté et réalise chaque année depuis 2015, en partenariat avec l'Institut BVA une enquête quantitative sur le thème des aidants.

La Fondation APRIL : comprendre et agir pour sa santé

Depuis sa création en 2008, La Fondation APRIL vise à promouvoir la "santé autrement".

Contrairement aux idées reçues, être en bonne santé, ce n'est pas se soigner toujours plus. C'est le résultat d'interactions entre le patrimoine génétique, l'environnement, les comportements individuels... En France pourtant, les investissements se concentrent principalement sur le système de soins. Comme si la seule réponse technique (le soin, le médicament) pouvait apporter une solution à tous les problèmes de santé. Elle laisse les patients dans l'attente d'un remède miracle, enferme les professionnels dans la position de distributeurs de soins et alourdit toujours plus les dépenses de santé. La Fondation APRIL s'attache ainsi à promouvoir une « santé Responsable », non plus uniquement tournée vers le soin, mais aussi vers la prévention et la valorisation de comportements nouveaux, plus responsables.

Comment sortir du « tout soin » ?

En proposant des clés de lecture pour rendre chacun acteur de sa santé, et cela à deux niveaux :

- **Etre acteur du système de santé** : Parce que la pérennité de la sécurité sociale et du système de soins est en jeu, il s'agit de nourrir les débats et de promouvoir une santé plus responsable, en étudiant les pistes alternatives au « tout soin ». Dans cette optique, la Fondation APRIL publie deux baromètres, liés au rapport des Français au système de santé, ainsi que leur perception sur la situation des aidants familiaux.

- **Etre acteur de sa santé individuelle** : Parce que 40% des maladies sont évitables par nos comportements, il s'agit de donner à chacun les clés pour agir et à prendre sa santé en main. Par sa collection d'ouvrages grand public et ses conférences, la Fondation APRIL s'attache à informer le grand public en proposant des contenus accessibles à tous, indépendants et scientifiquement étayés.

« Démêler le vrai du faux », une collection d'ouvrages et un e-magazine pour informer en toute indépendance sur les moyens d'agir pour sa santé

La Fondation APRIL entend contribuer à un système de santé plus responsable, avec des réponses alternatives au tout soin. Elle a lancé la collection d'ouvrages « Démêler le vrai du faux », qui proposent les uns et les autres des informations scientifiquement rigoureuses mais accessibles à lire, permettant d'agir sur des leviers ayant une influence sur notre santé tels que la nutrition, le stress, le sommeil, l'activité physique... Ceux-ci sont déclinés au sein du e-magazine de la Fondation APRIL <http://magazine.fondation-april.org/>

Enfin, dans le prolongement de ses études et de ses publications, **la Fondation APRIL soutient des initiatives susceptibles d'apporter des réponses innovantes et pertinentes** à ces forts enjeux de société. Ainsi, elle soutient financièrement des projets auprès d'associations, fondations et ONG pour relayer concrètement ses missions sur le territoire.

A propos de la Fondation APRIL :

La Fondation APRIL, créée par le Groupe APRIL en 2008 est composée :

- d'un Conseil d'Administration dirigé par Bruno Rousset (Président Fondateur du Groupe APRIL et Président de la Fondation APRIL) qui réunit des dirigeants du Groupe APRIL ainsi que Jean-Pierre Claveranne (Professeur des Universités, Fondateur de l'IFROSS à Lyon), Pierre-Henry Michaud (Avocat), Pierre Wolff (Docteur en médecine).

- d'un Comité Scientifique et Ethique constitué de Jean-Baptiste Capgras (Maître de conférences à l'IFROSS), d'Olivier François (Ancien directeur de l'IREPS Rhône-Alpes), du Docteur Pascal Gleyze (Chirurgien orthopédiste à l'Hôpital A. Schweitzer) et de Guillaume Rousset (Maître de conférences à la faculté de droit Lyon III, Vice-président de l'université en charge des relations internationales).

La Fondation APRIL s'appuie également sur un réseau de chercheurs et de médecins qui la conseillent et partagent leur expertise, parmi lesquels Benjamin Putois, spécialiste en psychologie cognitive, sciences cognitives, et Thérapies Cognitives Comportementales, sur les questions liées au sommeil et Martine Duclos, professeur des Universités-Praticien Hospitalier, chef du service de Médecine du Sport au CHU de Clermont-Ferrand, endocrinologue et physiologiste pour ce qui concerne l'activité physique. La Fondation APRIL est dotée d'un budget annuel de 500 000 euros, soit 2,5 millions d'euros sur 5 ans.

<http://www.fondation-april.org/>

Contact presse Fondation APRIL

Agence Géraldine Musnier

Julie Briand

04 78 91 19 75 – 06 60 94 05 49

julie@agencegeraldinemusnier.com